



en fonction de l'ensemble de l'organisme et un souci encore plus grand de la sécurité. La structure du Bureau a été modifiée afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs stratégiques et de s'adapter plus facilement à l'évolution du milieu et de la demande.

Le comité exécutif est composé du Président-Directeur général et des directeurs. Après consultation, ce comité prend des décisions en matière de politiques globales, qui influent sur l'exploitation de l'organisme.

L'importance donnée à la planification stratégique a entraîné la création d'un nouveau service exécutif qui comprend le secrétaire du Bureau, les Relations avec le conseil consultatif, la Planification stratégique, la Planification d'entreprise et la Coordination de la politique. Relevant du Président-Directeur général, cette entité est responsable, avec ce dernier, de l'élaboration des stratégies à long terme de l'organisme. Elle doit, en particulier, se préoccuper des grands objectifs relatifs au Plan d'amélioration de la sécurité, au Plan de perfectionnement de la technologie, ainsi qu'aux initiatives à long terme du Plan stratégique. Elle se charge aussi de coordonner le développement de la politique globale de l'organisme.

Les directions chargées des fonctions de soutien comprennent notamment les Services de gestion, l'Administration du personnel, Finances et Administration, et la nouvelle Direction de la sécurité et des opérations à l'étranger.

Sur le plan de l'exploitation, le Bureau des passeports se divise également

en quatre régions : les opérations de l'Ouest, de l'Ontario, centrales et de l'Est. À la fin de l'exercice financier 1992-1993, il y avait 25 bureaux de délivrance répartis entre St. John's (Terre-Neuve) et Victoria (Colombie-Britannique). Le Président-directeur général, cinq directeurs et 21 chefs de service travaillent à l'administration centrale; trois directeurs et 23 directeurs de district gèrent les bureaux régionaux.

Au cours de l'année, deux nouveaux bureaux de délivrance de passeports ont été ouverts, l'un à Surrey et l'autre à Laval. On effectue des préparatifs pour l'ouverture d'autres bureaux. (Pour obtenir une liste complète des bureaux, consulter l'annexe A.)

Le Président-Directeur général dirige le Bureau des passeports et, pour ce faire, il fait appel à une équipe de gestion composée des directeurs et des chefs de service. En qualité d'organisme de service spécial, le Bureau donne beaucoup d'importance à l'obligation de rendre compte, et le processus décisionnel se caractérise par une forte participation à tous les niveaux.

Chaque année, une entente est dressée entre le Président-directeur général et chacun des directeurs. Ce contrat précise les pouvoirs, les obligations et les responsabilités particuliers des directeurs pour la période concernée et garantit une communauté de vues à l'égard des opérations du Bureau des passeports et des facteurs de réussite. Il engage aussi les directeurs à utiliser les ressources humaines, financières et matérielles qui leur sont allouées avec efficacité, intégrité et modération.

## Titres de voyage

Le Bureau des passeports délivre les titres de voyage suivants :

- le passeport de 24 pages, le document ordinaire pour les voyageurs occasionnels;
- le passeport de 48 pages destiné aux voyageurs dont les déplacements sont plus fréquents;
- les passeports spéciaux destinés aux fonctionnaires en service commandé;
- les passeports diplomatiques;
- les passeports d'urgence délivrés par les missions diplomatiques et consulaires du Canada, destinés aux voyageurs canadiens pris au dépourvu à l'étranger;
- les titres de voyage pour réfugiés autorisés par la Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés et délivrée au Canada aux personnes ayant le statut de réfugié; et
- les certificats d'identité délivrés au Canada aux apatrides reçus au pays, mais n'étant pas encore admissibles à la citoyenneté.

Le passeport de 24 pages est celui qui est délivré le plus souvent (98 p.100 des cas).

*Au cours de l'année, deux nouveaux bureaux de délivrance de passeports ont été ouverts, l'un à Surrey et l'autre à Laval.*

*During the year, two additional issuing offices opened in Surrey and Laval.*